

N° de référence: 3.12

Incinérateurs modifiés à four tubulaire et à chambre de post-combustion thermique

Les incinérateurs servent à un traitement et épuration thermique des sols. Dans le four tubulaire, les sols contaminés sont portés à une température d'environ 550°C par un brûleur grâce au procédé circulation des gaz en contre-courant. La chaleur décompose ou volatilise les composants polluants.

Dans une chambre de post-combustion thermique les composants organiques des gaz polluants sont oxydés sous la forme dioxyde de carbone et d'eau.

Afin d'obtenir une amélioration des mélanges des gaz polluants et des gaz émis par le brûleur un tube à flamme a été installé dans la chambre de post-combustion.

A partir de la régulation de l'air de combustion et du combustible il est possible d'optimiser aussi bien l'effet d'épuration que la consommation d'énergie (la teneur optimale d'oxygène de l'installation est toujours respectée).

Par ailleurs, le système de brûleur a été rééquipé d'un réglage électrique combiné des combustibles et de l'air.

Caractéristiques techniques:

Puissance maximale du foyer de chaque brûleur:	8.000 kW
Combustibles:	Mazout EL, gaz naturel en option
Plage de réglage:	1:10